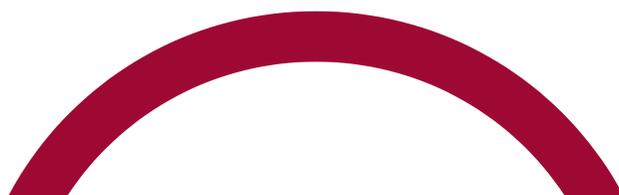


## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

OBSERVATOIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE WALLONNE

**SPW SECRETARIAT GÉNÉRAL**

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE



## Table des matières

1. Avant-propos.....	3
2. Rétroactes 2019 .....	4
3. Activités menées en 2020 .....	4
3.1. Mise en place de l'Observatoire de la commande publique wallonne .....	4
Vision .....	4
Missions et objectifs de l'OCPW .....	5
Instances de gouvernance .....	5
Partenaires .....	8
Comment nous contacter ? .....	8
3.2. Rencontres avec nos partenaires .....	8
3.3. Travaux méthodologiques.....	10
Indicateurs.....	10
Formulaire de numéro de marché .....	11
3.4. Réalisations.....	11
Etude statistique : Etat des lieux des marchés publics du SPW .....	11
Etude thématique : les clauses environnementales dans les marchés publics de travaux .....	11
3.5. Gouvernance : Réunions du Comité scientifique et du Comité de pilotage .....	12
3.6. Communication .....	13
3.7. Gestion interne de l'OCPW.....	14
Formations et colloques .....	14
Ressources humaines .....	15

## 1. Avant-propos

L'Observatoire de la commande publique wallonne vous présente son rapport d'activité 2020 à travers la présentation des travaux et études réalisés.



## 2. Rétroactes 2019

A l'heure actuelle, il existe très peu d'informations quantitatives et qualitatives sur la commande publique. Or, les marchés publics représentent un levier essentiel pour apporter des réponses aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Wallonie.

C'est pourquoi le Gouvernement wallon a approuvé la création d'un Observatoire de la commande publique wallonne (OCPW), cellule du Service Public de Wallonie logée au Secrétariat général, lors de sa séance du 7 février 2019.

L'équipe, en place depuis le 1er septembre 2019, s'est d'abord attelée à la réalisation d'un benchmarking des différents observatoires en lien avec la commande publique. L'objectif a été d'une part, de recenser les bonnes pratiques en matière d'observatoires belges et étrangers et d'autre part, d'alimenter la réflexion concernant la mise en place de l'Observatoire.

Une première analyse des indicateurs et données pertinents à récolter a également été réalisée en 2019.

## 3. Activités menées en 2020

L'année 2020 est une année transitoire car elle correspond au déploiement et à la mise en œuvre des missions et des instances de l'Observatoire.

### 3.1. Mise en place de l'Observatoire de la commande publique wallonne

Afin de définir le fonctionnement de l'OCPW, une note méthodologique détaillant les aspects opérationnels et organisationnels a été élaborée. Elle précise notamment la vision et les objectifs de l'Observatoire, la gouvernance, les ressources allouées au projet, la feuille de route, la gestion du changement, la planification détaillée des tâches et des activités du projet incluant les livrables, les responsabilités et les deadlines.

#### *Vision*

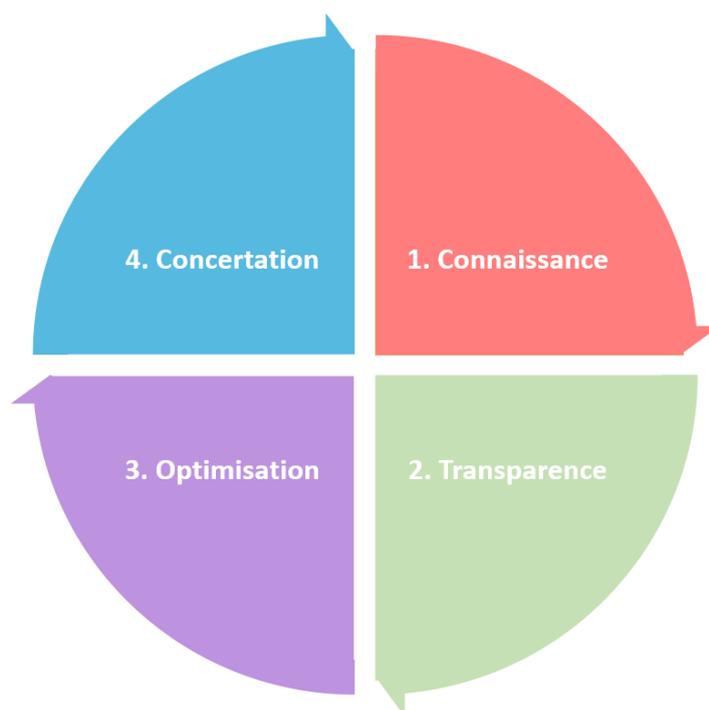
L'Observatoire vise à devenir le centre de connaissance de la commande publique en Wallonie, et ainsi à éclairer les politiques publiques pour que la commande publique contribue à relever les défis socio-économiques et environnementaux de la Wallonie.

Convaincu que les marchés publics représentent un véritable levier pour l'économie wallonne, l'OCPW ambitionne d'analyser les problématiques sectorielles et de diffuser les constats auprès des autorités politiques, des opérateurs économiques et des adjudicateurs.

## Missions et objectifs de l'OCPW

L'Observatoire de la commande publique wallonne s'est fixé **4 objectifs** :

- 1** Accroître la connaissance de la commande publique wallonne à travers la production d'études statistiques relatives au recensement économique des marchés publics et l'élaboration d'études thématiques.
- 2** Favoriser la transparence des marchés publics à travers ses publications, ses études et par l'organisation de séminaires thématiques.
- 3** Optimiser la performance de la commande publique en aidant les adjudicateurs et les entreprises via une diffusion des constats, des bonnes pratiques (guides, outils), des recommandations ainsi qu'une vision prospective des marchés publics.
- 4** Assurer la concertation avec les parties prenantes notamment les entreprises et les acheteurs publics.



## Instances de gouvernance

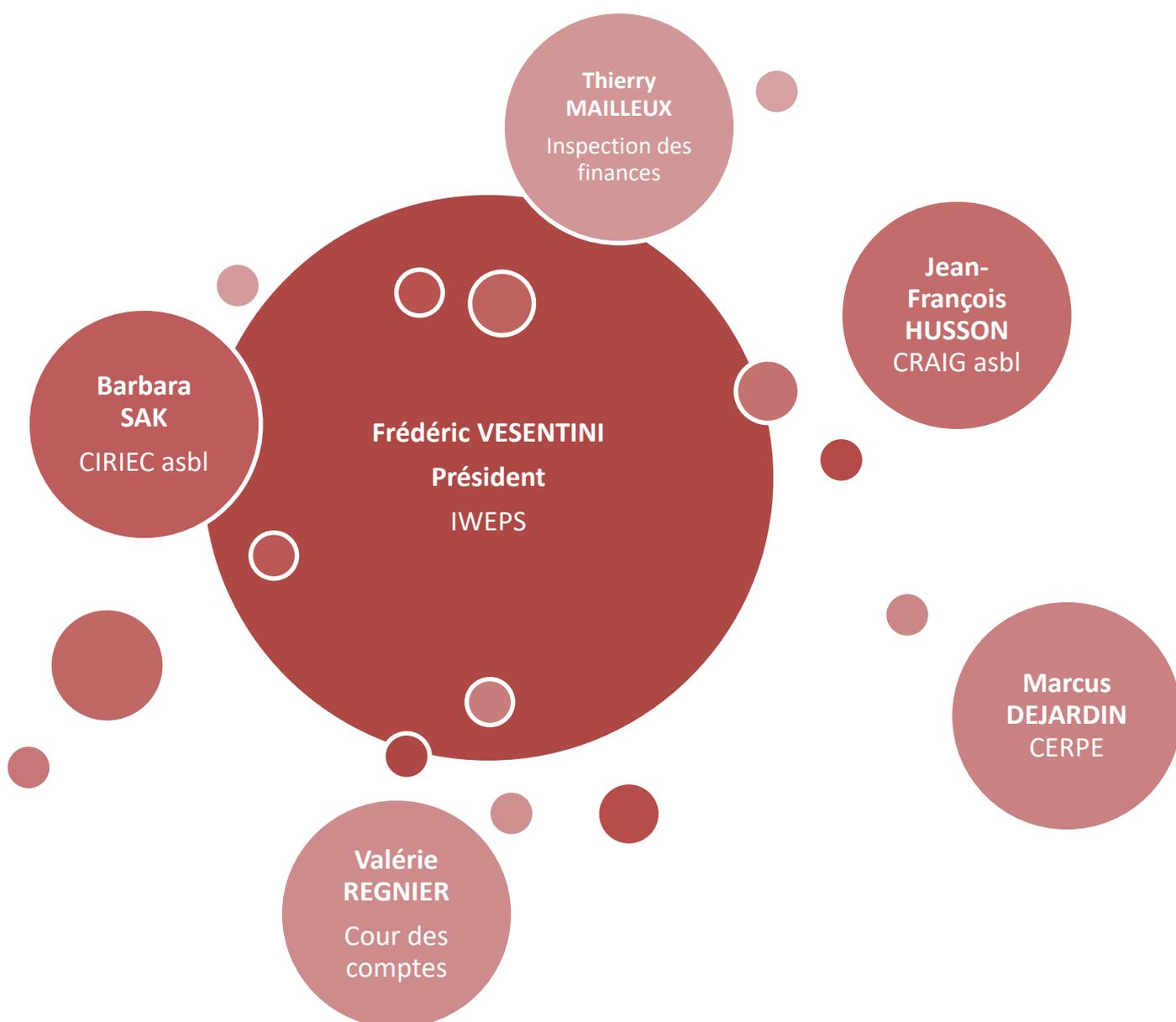


Afin de garantir son bon fonctionnement et de répondre à ses objectifs, l'Observatoire s'appuie sur deux instances de gouvernance :

## Le comité scientifique

Le CS est un organe consultatif qui remet des avis techniques sur les travaux de l'Observatoire (étude, rapport, indicateurs, ...) avec un organe d'experts, apporte un regard scientifique sur les méthodes de recherche (collecte et traitement des données, ...), propose des sujets d'études dans le cadre de l'élaboration du plan d'action annuel, contribue à la mise à jour continue des indicateurs et des données pertinentes à traiter.

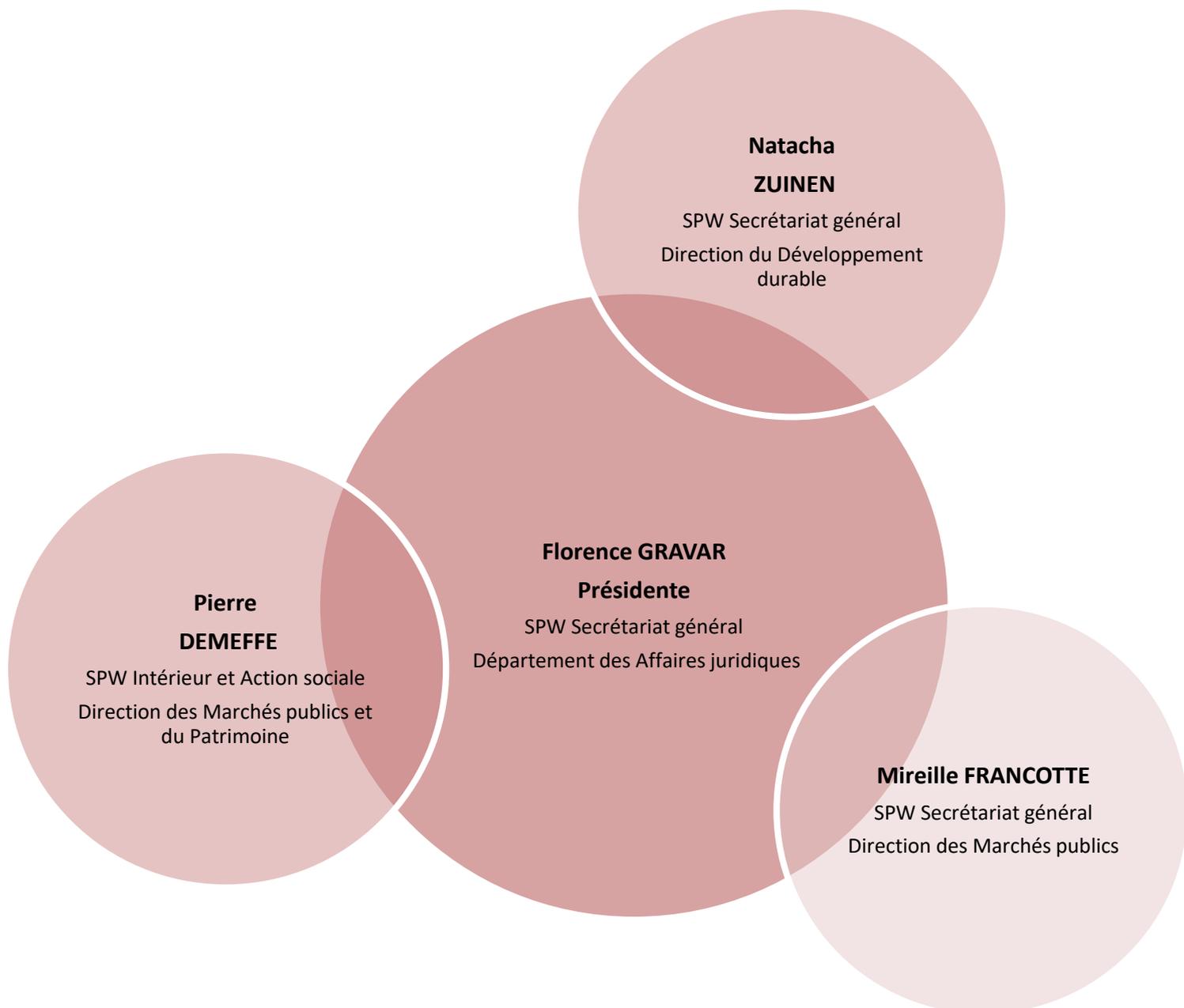
Sa composition :



## Le Comité de pilotage

Le COPIL est un organe décisionnel qui assure le pilotage, la coordination, la validation des livrables et l'alignement stratégique de l'Observatoire grâce à une seule instance décisionnelle interne à l'administration.

Sa composition :



## Partenaires

Dans une logique d'ouverture et de partenariat, l'OCPW joue un rôle de catalyseur de la commande publique en fédérant les forces vives impliquées dans les marchés publics en Wallonie. Outre les directions générales du SPW, l'Observatoire s'entoure d'organismes tant publics que privés :

- Gouvernement wallon
- Parlement wallon
- Unités d'administration publique
- Pouvoirs locaux
- SPF BOSA
- Inspection des finances
- Cour des comptes
- Union des Villes et des Communes de Wallonie
- Association des Provinces Wallonnes
- Commission européenne
- Observatoires étrangers
- Universités
- Fédérations patronales et entreprises

## Comment nous contacter ?

L'Observatoire se fera un plaisir de répondre à vos questions :

***Observatoire de la commande publique wallonne  
Place Joséphine-Charlotte 2  
5100 Namur (Jambes)***

Tél +32 (0)81 32 13 71

Mail : [observatoire.commandepublique@spw.wallonie.be](mailto:observatoire.commandepublique@spw.wallonie.be)

## 3.2. Rencontres avec nos partenaires

L'équipe de l'OCPW a réalisé des rencontres prospectives avec différentes parties prenantes.

Le but de ces rencontres était de présenter l'OCPW et d'obtenir un retour de terrain des acheteurs publics et des opérateurs économiques pour pouvoir dégager les besoins et enjeux liés à la commande publique en Wallonie et constituer un réseau de référents.

## Listing des rencontres :

ORGANISMES RENCONTRÉS	OBJET DE LA RENCONTRE	DATE
Cabinet Ministre De Bue	Rétroacte des travaux/ Présentation de l'OCPW/ Données et indicateurs/ Constats et tendances des marchés publics « 2018-2019 »	26-02-2020
Chancellerie 1er Ministre	Echanges sur la collecte des données pour le rapport à destination de la Commission européenne	13-03-2020
CIRIEC - ConcertES - SAW-B	feedback sur les préoccupations en matière de commande publique wallonne dont l'accès des ESI aux MP	18-02-2020
Cours des comptes	Présentation de l'OCPW/Participation au Comité scientifique	26-03-2020
Ecompte	Echanges sur la collecte des données	25-02-2020
Etutelle	Echanges sur la collecte des données	18-02-2020
IWEPS	Présentation de l'OCPW/Echanges sur la collecte des données/Participation au Comité scientifique/Collaboration sur l'aspect analytique	09-03-2020
Le CESE Wallonie	Echanges sur les travaux et les préoccupations en matière de commande publique	20-02-2020
Le Forem	Présentation du travail statistique au Forem et échange sur les indicateurs	12-12-2019
UWE	Echanges sur les travaux et les préoccupations en matière de commande publique	28-02-2020
Observatoire Wallon de la Santé (AVIQ)	Benchmarking	25-10-2019
Observatoire des prix de référence dans les marchés publics (CESBRC)	Benchmarking	2-10-2019
Observatoire économie sociale	Benchmarking	19-11-2019
Observatoire économique de la commande publique Français	Benchmarking	29-10-2019
SPF BOSA	Présentation du travail statistique au SPF BOSA et discussion sur les indicateurs	6-12-2019
UCLouvain	Présentation de l'OCPW/Participation au Comité scientifique	3-03-2020
UCM	Echanges sur les travaux et les préoccupations en matière de commande publique	26-08-2020
Unamur	Présentation de l'OCPW/Participation au Comité scientifique	5-03-2020
SPW - DDD	Echanges sur les travaux conjoints OCPW-DDD	7-01-2020
SPW - La DIPE	L'identité visuel de l'OCPW	7-01-2020
SPW - La direction de la Communication Externe	Plan de communication OCPW	21-01-2020
SPW - La direction de la Communication Interne	Plan de communication OCPW	7-01-2020
SPW BLTIC - WBFIN	Echanges sur la collecte des données financières	19-02-2020
SPW DMP	Echanges sur la collecte des données MP SPW et l'état d'avancement du programme de dématérialisation	10-03-2021
SPW Intérieur et Action sociale	Présentation OCPW/Echanges sur la collecte des données des pouvoirs locaux	12-02-2020
SPW MI Bureau des prix	Fonctionnement du bureau des Prix	16-01-2020
SPW - PMO	Collaboration sur la gestion de projet OCPW	18-03-2020

### 3.3. Travaux méthodologiques

Pour réaliser ses missions, l'OCPW utilise différentes méthodes et techniques de collecte des données allant de la mise en place de groupes de travail à des enquêtes de terrain, en passant par des questionnaires en ligne ou encore des focus group. De plus, l'Observatoire travaille avec des bases de données obtenues grâce à des recensements internes et externes.

L'Observatoire de la commande publique wallonne produit deux types de rapport :



Des analyses statistiques afin d'analyser l'évolution quantitative des marchés publics en Wallonie (baromètre, rapport de contrôle et de gouvernance pour la Commission européenne)



Des études thématiques afin de caractériser les enjeux de la commande publique (accès des PME aux marchés publics, intégration des clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés, achats publics innovantes, etc.)

#### Indicateurs

Bien que les indicateurs ne soient pas figés et évoluent en fonction de la disponibilité des données et leur pertinence, une liste exemplative a été établie reprenant d'une part des indicateurs à vocation descriptive (nombre de marchés, types de marchés, etc.) et, d'autre part, des indicateurs à vocation de suivi, d'analyse (taux d'attribution des marchés à des PME, durée moyenne de réponse, etc.).

Ceux-ci ont été établis sur base de 4 axes d'analyse :

- 1) Accès des PME aux marchés publics : est-il facile pour une PME de participer et de remporter un marché ?

*Exemple : Taux d'allotissement des marchés publics, taux d'attribution des marchés publics aux PME*

- 2) Durabilité des marchés publics : les marchés publics passés sont-ils durables (écologiquement, socialement, éthiquement) ? Profitent-ils aux PME ?

*Exemple : Taux d'attribution des marchés publics durables, taux de réservation des marchés publics*

- 3) Concurrence dans les marchés publics : les entreprises sont-elles soumises à une concurrence intense, censée être caractéristique des marchés publics ?

*Exemple : Taux de publicité des marchés publics, taux de réponse des entreprises*

- 4) Performance de la Commande publique : les adjudicateurs gèrent-ils adéquatement leurs marchés publics ? Obtiennent-ils des gains lors des négociations ? Font-ils des erreurs dans la construction des marchés ?

*Exemple : Taux d'absence d'offre, indice de retard de paiement*

### **Formulaire de numéro de marché**

Depuis le 28 mars 2018, tout marché public initié au sein du SPW, en ce compris les marchés de faible montant, doit faire l'objet d'un numéro de marché qui répertorie quelques informations sur le marché (type ; procédure ; publicité).

Afin d'améliorer la qualité des données et leur exhaustivité, l'OCPW a créé un formulaire en ligne qui est à la disposition des services depuis le 1er janvier 2020.

Les données ainsi récoltées ont permis d'alimenter les rapports de l'Observatoire, qui ont pour objectif de permettre au SPW de connaître et d'améliorer ses pratiques en matière de marchés publics.

## **3.4. Réalisations**

### **Etude statistique : Etat des lieux des marchés publics du SPW**

Une première analyse générale des marchés passés par le SPW a été réalisée pour l'année 2020 sur base des données issues du formulaire de numéro de marché. Toutefois, vu le manque d'exhaustivité des données, ce document interne n'a pas été publié.

### **Etude thématique : les clauses environnementales dans les marchés publics de travaux**

L'Observatoire de la commande publique wallonne a mené une étude portant sur l'intégration des clauses environnementales dans les marchés de travaux. Cette étude est une analyse de l'utilisation des clauses environnementales dans tous les types de marchés de travaux, des marchés de bâtiment à ceux de voiries, et dans tous les types d'adjudicateurs wallons (SPW, UAP, provinces, communes, intercommunales, CPAS, sociétés de logement, zones de police, universités, hôpitaux, etc.). L'objectif de l'étude était donc de déceler les bonnes pratiques et de mettre en évidence quels outils sont utilisés par les adjudicateurs pour introduire des clauses contribuant à la protection de l'environnement dans leurs marchés.

L'enquête a été envoyée à tous les adjudicateurs via un formulaire en ligne. L'analyse qualitative des réponses reçues a permis de mettre en lumière une série de constats tirés de situations concrètes. Ainsi, les répondants indiquent majoritairement ne jamais intégrer d'aspects environnementaux.

Deux freins principaux ont été mis en évidence : le manque de formation et le manque d'information. Ainsi, il a été proposé de renforcer l'offre de formation en marchés publics de travaux d'une part. Cela permettrait d'apprendre aux adjudicateurs insérer des aspects environnementaux dans leurs cahiers de charge, ou de choisir les critères d'attribution de leurs marchés pour que ces derniers soient durables. D'autre part, il a été proposé de recenser, centraliser, développer et diffuser des outils existants et facilitant l'intégration de clauses environnementales dans les marchés de travaux mais aussi d'assurer la publicité et la transmission des outils existants. Il pourrait donc y avoir une plateforme unique reprenant tous des modèles et des clauses-types, mais aussi des guides ou de la publicité sur les réseaux sociaux ou via une newsletter particulière.



L'intégration des clauses environnementales reste une pratique considérée comme difficile ou complexe par les adjudicateurs. Afin de déconstruire les croyances négatives, l'OCPW propose de promouvoir les expériences positives d'intégration des clauses environnementales dans les marchés de travaux.

L'enquête a mis en évidence le rôle fondamental des marchés d'auteur de projet dans la conception de marchés publics de travaux durables. Ainsi, les adjudicateurs se reposent beaucoup sur eux. Il pourrait donc être efficace de promouvoir l'intégration d'aspects environnementaux dans les marchés d'auteur de projet et sensibiliser les adjudicateurs à cette pratique.

Lorsqu'il a été demandé aux adjudicateurs ce dont ils avaient le plus besoin, outre la formation, ils ont réclamé des clauses-types adaptées aux différents types de marchés de travaux. La dernière proposition de l'OCPW est donc de développer des clauses-types environnementales en fonction du type de marché, des impacts environnementaux visés et en fonction des orientations stratégiques régionales. En effet, il a été mis en évidence que certains types de clauses étaient plus intégrés conjointement que d'autres, tandis que surfer sur la vague des grandes orientations stratégiques régionales, telles Circular Wallonia ou le Plan Wallon Déchet-ressources permettrait de généraliser l'intégration de ces clauses dans les marchés de travaux.

### **3.5. Gouvernance : Réunions du Comité scientifique et du Comité de pilotage**

En 2020, les deux instances de gouvernance de l'OCPW ont été mises en place.

Un premier Comité scientifique (CS) s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre 2020 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Mise en place du Comité et modalités de fonctionnement ;
- Présentation de l'OCPW et de ses missions aux membres du CS ;
- Approbation du Plan d'action 2021 dont les deux études thématiques qui porteront sur les achats circulaires et sur l'impact du COVID19 sur les marchés publics ;
- Etat des lieux des travaux en cours : récolte des données et indicateurs, projet de recensement statistique des marchés publics du SPW et suivi de l'impact du Covid19 ;
- Présentation et validation du rapport relatif à l'étude sur les clauses environnementales dans les marchés publics de travaux.

A la suite de ce CS, un Comité de pilotage s'est déroulé le 7 octobre 2020 et a abordé les points suivants :

- Etat d'avancement des travaux en cours au sein de l'OCPW : étude sur la PNSPP, définition des besoins de l'OCPW en termes de données, rencontres avec les parties prenantes, rapport sur le monitoring des MP SPW pour la Commission européenne ;
- Retour sur le CS du 1<sup>er</sup> octobre : le CoPil a fait sienne les remarques du Comité scientifique ;
- Approbation du Plan d'action 2021 et de l'étude sur les clauses environnementales dans les marchés publics de travaux.

### 3.6. Communication

Deux communications internes au SPW ont été réalisées en 2020, l'une pour présenter l'OCPW, l'autre, sur la mise en place du formulaire en ligne pour récolter les données des marchés publics passés par le SPW.

#### Lancement de l'Observatoire de la Commande publique wallonne



Le SPW Secrétariat général se dote d'un Observatoire de la commande publique wallonne, logé au sein de la direction des Marchés publics du département des Affaires juridiques.

Sa mission ? Recenser, centraliser, analyser et communiquer les données relatives aux marchés publics passés par le SPW, les OIP et les pouvoirs locaux wallons.

En place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'équipe définit actuellement la méthodologie de travail.

Dès janvier 2020, de nouveaux outils pour la collecte des données seront utilisés au SPW. Votre participation sera requise pour que l'Observatoire se nourrisse de données de qualité relatives aux marchés publics passés par le SPW.

Chaque service, quel que soit le nombre de marchés qu'il passe, est un maillon important dans la réussite de ce projet stratégique !

N'hésitez pas à contacter le staff de l'Observatoire pour plus d'informations : [observatoire.commandepublique@spw.wallonie.be](mailto:observatoire.commandepublique@spw.wallonie.be)

Pour votre marché public... un numéro via un nouveau formulaire !



L'Observatoire de la commande publique wallonne (SG-Département des Affaires juridiques-Direction des Marchés publics) a mis en ligne un formulaire de demande d'octroi de numéro de marché.

Vous passez un marché public pour la première fois ? Quel qu'en soit le montant, n'oubliez pas de demander un numéro de marché via ce nouveau formulaire. Grâce aux données que vous y indiquerez, l'Observatoire pourra remplir sa mission d'analyse des marchés publics du SPW. Merci, dès lors, de le compléter avec soin.

Le formulaire et les informations relatives à l'octroi d'un numéro de marché se trouvent sur le **Portail intranet** (« Boîte à outils » → « Juridique » → « Marchés publics »)

Des questions sur ce sujet ? Contactez la direction des Marchés publics à l'adresse [support.simppa@spw.wallonie.be](mailto:support.simppa@spw.wallonie.be)

En savoir plus sur l'[Observatoire de la commande publique wallonne](#)

En collaboration avec la Direction des marchés publics, nos différents travaux sont disponibles sur le site internet :

<https://marchespublics.wallonie.be/home.html>

## 3.7. Gestion interne de l'OCPW

### *Formations et colloques*

L'équipe de l'OCPW a suivi plusieurs formations au sein de l'école d'administration publique portant sur les marchés publics, la gestion de projet, la gestion de processus et l'accompagnement au changement.

Monsieur Donnay, économiste à l'OCPW, a participé à un colloque à Helsinki organisé par l'administration des marchés publics finlandaise. Celui-ci avait pour thématique « Encourager l'innovation et mesurer son impact sur les marchés publics ». Ce colloque a été l'occasion d'avoir la vision d'autres pays sur l'importance des données, le recensement statistique des marchés publics et notamment mesurer le lien entre la commande publique et l'innovation, la promotion des innovations durables et l'impact social dans les marchés publics avec une présentation de certaines pratiques mise en place en Finlande, en Suède et en Norvège.

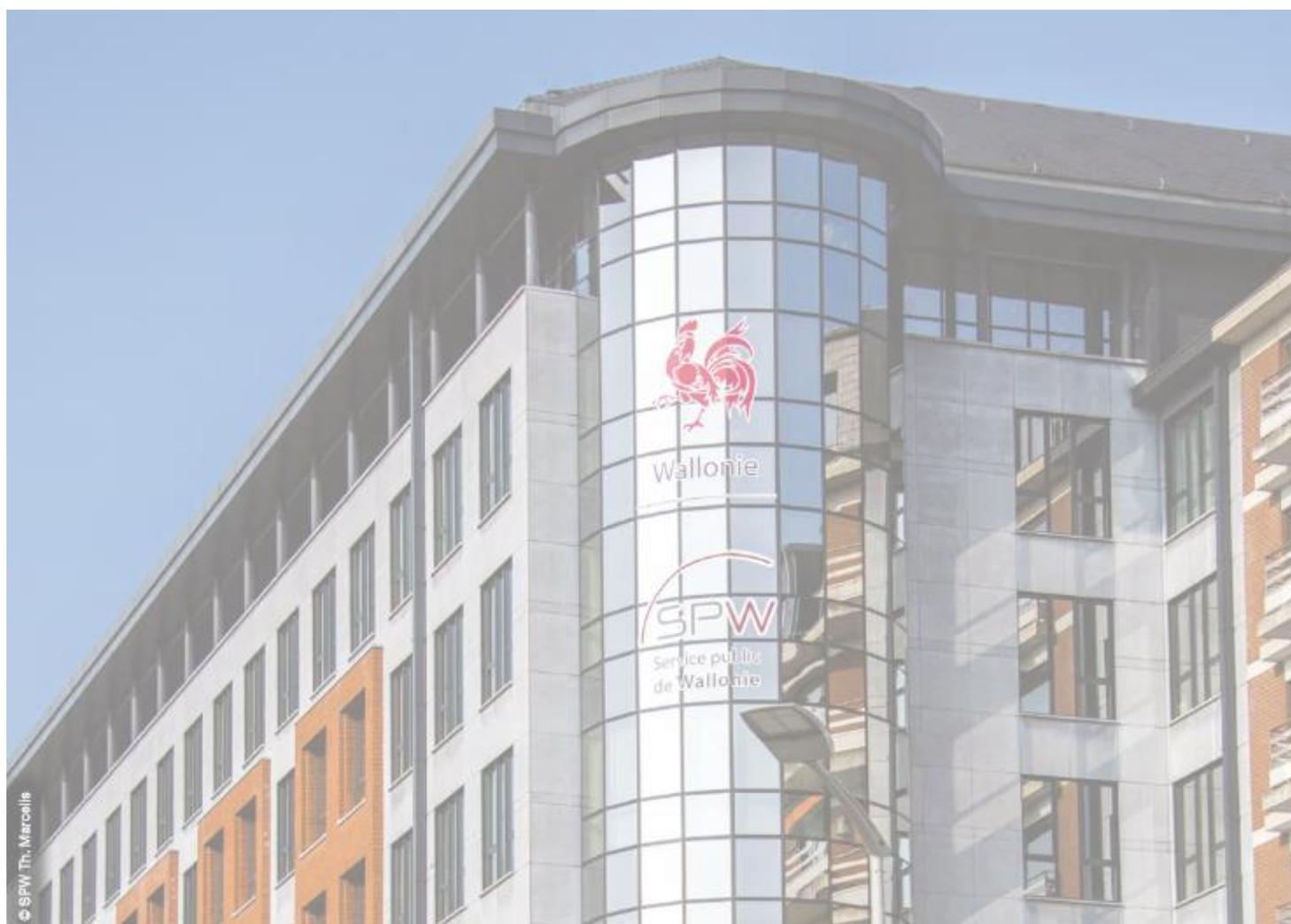
L'OCPW a également participé au workshop e-Procurement organisé par le SPF Bosa relatif au renouvellement du logiciel e-Procurement. Par ailleurs, un protocole de coopération a été mis en place entre le SPF Bosa et le SPW afin d'être associé à la démarche de manière pérenne et de pouvoir notamment solliciter certaines adaptations utiles aux travaux de l'OCPW.

## *Ressources humaines*

L'équipe se compose de cinq agents :

- Un poste d'encadrement, Madame Séverine Voisin ;
- Un économiste, Monsieur Barnabé Donnay ;
- Un gestionnaire de projet, Monsieur Erwin Pirson ;
- Deux collaborateurs administratifs, Mesdames Sabine Pilloy et Elodie Clair.

Toutefois, en mai 2020, Monsieur Erwin Pirson a été détaché dans un cabinet ministériel laissant le poste de chef de projet vacant.



**Editeur responsable : Madame Sylvie MARIQUE**  
**Place Joséphine-Charlotte 2 – 5100 Namur (Jambes)**  
**Issn : 2795-6784 (N)**